

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

SECRETARIAT GENERAL

OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'EMPLOI ET
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

SECRETARIAT PERMANENT



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF EMPLOYMENT
AND VOCATIONAL TRAINING

SECRETARIAT GENERAL

NATIONAL OBSERVATORY OF EMPLOYMENT AND
VOCATIONAL TRAINING

PERMANENT SECRETARIAT

**Rapport « Étude de suivi de l'insertion des formés des Etablissements
d'Enseignement et de Formation Technique et Professionnelle (EFTP) au Cameroun »
réalisé dans le cadre du PADESCE.**

Rapport synthèse de l'ONEFOP

1. Contexte et objet de la mission

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (PADESCE), financé par la Banque mondiale, une étude a été réalisée par un consultant afin d'évaluer et de renforcer le dispositif de suivi de l'insertion professionnelle des formés issus des établissements d'Enseignement et de Formation Technique et Professionnelle (EFTP) au Cameroun.

Cette étude vise notamment à :

- analyser les mécanismes existants de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés ;
- identifier les lacunes dans la collecte et la gestion des données relatives à l'insertion ;
- proposer des mécanismes institutionnels et techniques permettant d'améliorer le suivi de l'insertion professionnelle et d'orienter les politiques publiques en matière de formation et d'emploi.

Dans ce processus, l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (ONEFOP) a été associé afin d'apporter son expertise technique en matière d'analyse du marché du travail et de production de données sur l'emploi et la formation professionnelle.

Le présent rapport constitue une synthèse des travaux réalisés par le consultant et met en exergue la contribution de l'ONEFOP dans l'amélioration du rapport ainsi que les recommandations stratégiques pour la mise en œuvre future du dispositif proposé.

2. Synthèse des travaux réalisés par le consultant

La mission du consultant s'est articulée autour de plusieurs étapes essentielles.

2.1. Analyse du cadre institutionnel et stratégique

Le consultant a procédé à une revue approfondie des politiques publiques relatives :

- à l'enseignement et à la formation technique et professionnelle ;
- aux stratégies nationales d'emploi et d'insertion des jeunes ;
- aux dispositifs institutionnels existants de suivi des diplômés.

Cette analyse a permis d'identifier les acteurs institutionnels impliqués dans le suivi de l'insertion et d'évaluer leur niveau de coordination.

2.2. Diagnostic du dispositif de suivi de l'insertion

Le consultant a également réalisé un diagnostic du système actuel de suivi des diplômés des établissements de formation technique et professionnelle.

Ce diagnostic a mis en évidence :

- l'absence d'un dispositif harmonisé de suivi des formés ;
- l'insuffisance de données fiables sur l'insertion professionnelle ;
- la faible coordination entre les institutions impliquées dans la production et l'utilisation des données sur l'emploi et la formation.

2.3. Collecte et analyse des données

Dans le cadre de l'étude, des consultations et échanges ont été menés avec :

- les administrations sectorielles ;
- les établissements d'enseignement et de formation technique et professionnelle ;
- les partenaires techniques et institutionnels ;
- certains acteurs du secteur productif.

Ces consultations ont permis de recueillir des informations sur les pratiques existantes en matière de suivi des diplômés et sur les besoins en données pour l'élaboration des politiques publiques.

2.4. Élaboration de propositions d'amélioration

À l'issue de ces analyses, le consultant a formulé des propositions visant à :

- renforcer le système de suivi de l'insertion des formés ;
- améliorer la production et la diffusion des données sur l'emploi et la formation ;
- mettre en place un dispositif institutionnel durable de suivi et d'analyse de l'insertion professionnelle.

3. Contribution de l'ONEFOP à l'amélioration du rapport

L'ONEFOP a joué un rôle important dans l'amélioration du rapport produit par le consultant.

3.1. Appui technique et analytique

L'ONEFOP a apporté son expertise en matière :

- d'analyse du marché du travail ;
- de production et d'exploitation des données sur l'emploi et la formation ;
- de suivi et d'évaluation des politiques publiques en matière d'emploi et de formation professionnelle.

Cette contribution a permis de renforcer la dimension analytique du rapport et d'assurer la cohérence des recommandations avec les réalités du marché du travail.

3.2. Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi

Les observations formulées par l'ONEFOP ont permis :

- d'améliorer les indicateurs de suivi de l'insertion professionnelle ;
- de proposer des mécanismes de collecte de données plus structurés ;
- de renforcer la pertinence des outils de suivi des diplômés.

3.3. Alignement avec les dispositifs nationaux d'observation

L'ONEFOP a également contribué à l'alignement des propositions du consultant avec les dispositifs nationaux existants en matière d'observation de l'emploi et de la formation.

Cette contribution a permis de garantir la cohérence entre les recommandations formulées dans le rapport et les orientations stratégiques nationales en matière d'emploi et de formation professionnelle.

4. Recommandations stratégiques et politiques

Au terme de l'étude, plusieurs recommandations stratégiques ont été formulées afin de renforcer le dispositif national de suivi de l'insertion des formés.

4.1. Mise en place d'un système national de suivi des diplômés

Il est recommandé de mettre en place un système structuré et harmonisé permettant de :

- suivre les parcours professionnels des diplômés des établissements de formation ;
- collecter régulièrement des données sur leur insertion professionnelle ;
- produire des indicateurs fiables sur l'adéquation formation-emploi.